



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Toulouse, le

Direction Energie – Connaissance

Le préfet de la Haute-Garonne

Division Energie Air Ouest

à

Affaire suivie par : Gilles Marrequeste

Mmes et MM. les membres du comité de  
suivi du plan de protection de l'atmosphère de  
l'agglomération de Toulouse (liste in fine)

Téléphone : 05.61 58 65 39

Courriel : gilles.marrequeste@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Comité de suivi du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération de  
Toulouse (2016 - 2020)

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération de Toulouse a été approuvé le 24 mars 2016. L'article 4 de l'arrêté d'approbation du PPA instaure un comité de suivi qui doit se réunir au moins une fois par an. Il est à présent élargi au suivi de la feuille de route en faveur de la qualité de l'air pour la zone de Toulouse qui a été publiée le 13 avril 2018 par le ministre chargé de la transition écologique et solidaire.

Dans ce cadre, j'ai le plaisir de vous convier au prochain comité de suivi qui se tiendra le :

**Mercredi 27 juin 2018 à 10h00**

**à la Préfecture de la Haute-Garonne**

**Salle Bidou**

**1, Place Saint-Etienne**

**31 038 TOULOUSE CEDEX 9**

Je vous demande de bien vouloir confirmer votre participation auprès de la DREAL ([air.de.stael.dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:air.de.stael.dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr)) ainsi que vos éventuelles propositions de points à inscrire à l'ordre du jour (cf. annexe au courrier).

De plus, afin de préparer les bilans du PPA et de la feuille de route, je vous demande de bien vouloir adresser au bureau d'études I Care & Consult ([claire.labartette@i-care-environnement.com](mailto:claire.labartette@i-care-environnement.com)), avec copie à la DREAL ([air.de.stael.dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:air.de.stael.dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr)), un état d'avancement des actions que vous pilotez ainsi que les indicateurs de suivi associés pour le 6 juin 2018.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Jean-François COLOMBET